

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Recueil de vraie poésie française](#)[Collection](#)[Édition : 1543 - Recueil de vraie poesie francoyse - Janot](#)[Item\[1543_Recvrayepoesiefr_Janot\] 065 Vostre obligé \(monsieur\) je me confesse](#)

[1543_Recvrayepoesiefr_Janot] 065 Vostre obligé (monsieur) je me confesse

Présentation générale du poème

Titre de la pièceHuictain.

Incipit non moderniséVostre obligé (monsieur) je me confesse,

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-8

Imprimeur-libraireJanot, Denis

Date1543

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire<https://opacplus.bsb-muenchen.de/title/BV001473774>

Type de numérisationNumérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueiln° 065

FoliotationF8v

Informations sur la notice

Contributeur(s)Réach-Ngô, Anne

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Google Books

Notice créée par [Côme Saignol](#) Notice créée le 17/10/2017 Dernière modification le 17/12/2021

Le recueil de poésie
Non estre ingrat des biens
faictz.

Il fait grand mal à quelque crediteur,
Quand il ne peult auoir son payement,
Encores plus, quand voit son debiteur
Nyer le prest: car si tant seulement,
Le confessoit, seroit allegement
Au crediteur, d'attendre en esperance:
Mais perdre tout, luy'est vn grand tourment.
Qui perd le sien, il perd la patience:

Huiſtain.

Vostre obligé (monſieur) ie me confesse,
Comme de vous ayant receu grand bien,
De vous payer ne vous feray promesse:
Car ne pourrois en trouuer le moyen.
Si respondant voulez, ie le veulx bien,
Mon cueur respond, & se met en oſtaige,
C'est mon thresor, d'autres biens ie n'ay rien,
Ie vous supply le retenir pour gaige.

Aultre Huiſtain.

Le lendemain des nopces on vint veoir
Si l'espouſé estoit point la nuit morte,
Et si